

ADMISSION SUR TITRE EN 4^e ANNEE DU CURSUS INGENIEUR

Des candidats, dont le nombre est fixé annuellement pour chacune des spécialités, sont admis sur titre en 4^e Année du cursus ingénieur, après examen de leur dossier par le Jury.

Cette admission est réservée aux étudiants justifiant à l'examen du dossier :

- **d'une Licence 3 obtenue en France**
- **d'un master 1 acquis ou en cours d'acquisition (première année de Master validée), soit d'un titre français ou étranger ou d'une qualification reconnus équivalents par le Directeur de l' INSA de Toulouse.**

Pour prononcer l'admission d'un candidat et ce, dans la limite des places disponibles, le Jury tient compte des éléments suivants :

- nombre d'années passées après le baccalauréat pour obtenir le master, ou la licence.
- nature des certificats obtenus compte-tenu de la spécialité demandée,
- mentions obtenues aux différentes unités de valeurs, et classement,
- appréciations des professeurs et en particulier du professeur responsable de la formation (sur imprimé joint à l'acte de candidature ou sous forme de lettre),
- entretien éventuel (**la date et les modalités de déroulement de l'entretien seront affichées sur l'espace candidature**).

Les étudiants étrangers devront avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension de la langue française écrite et parlée.

Les candidats doivent faire acte de candidature et déposer les pièces justificatives **AVANT LE 22 MARS 2021** directement sur le site :

<https://e-candidat.insa-toulouse.fr>

Les originaux de tous les documents téléchargés sur le lien ci-dessus seront exigés en cas d'admission.

FRAIS D'ETUDE DE CANDIDATURE : **95 euros** pour les candidats en 4^e année (**gratuit** pour les candidats bénéficiaires d'une bourse d'étude délivrée par la France sur critères sociaux pour l'année 2020-2021 : joindre obligatoirement l'attestation de bourse du CROUS).

Calendrier des Jurys (sous réserve de modification) :

- **Résultats 1^{er} Jury - 16 avril 2021**
 - **Entretien éventuel : fin mai 2021 (les entretiens se dérouleront à l'INSA de Toulouse)**
- **Résultats 2^e Jury - 5 juin 2021**

Les résultats seront communiqués aux étudiants, sur INTERNET, après le jury, à l'adresse suivante :

<https://e-candidat.insa-toulouse.fr>

LISTE DES SPECIALITES DE L'INSA DE TOULOUSE

GENIE BIOCHIMIQUE

AUTOMATIQUE, ELECTRONIQUE

INFORMATIQUE ET RESEAUX

GENIE MATHEMATIQUE ET MODELISATION

GENIE PHYSIQUE

GENIE DES PROCEDES

GENIE MECANIQUE

GENIE CIVIL

Droits de candidature – Lecture obligatoire

La candidature ne sera prise en compte qu'après paiement des droits de candidature, à défaut, elle ne sera pas examinée par le jury.

(Gratuit pour les candidats bénéficiaires d'une bourse d'étude délivrée par la France sur critères sociaux pour l'année 2020-2021 : joindre obligatoirement l'attestation de bourse du CROUS).

Ce montant reste acquis définitivement aux INSA, quel que soit le sort de la candidature, y compris en cas de démission.

Le paiement en ligne par Carte Bancaire est obligatoire. Cette facilité est offerte sur la candidature en ligne en vous redirigeant vers un site de paiement garantissant la sécurité de la transaction.